

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Feu vert du Conseil d'Etat au tunnel sous l'avenue d'Echallens et à la transformation du LEB en véritable RER

Le gouvernement demande au Grand Conseil d'accorder 45,8 millions de francs pour permettre le lancement des travaux de construction d'un tunnel ferroviaire sous l'avenue d'Echallens à Lausanne. Ce souterrain à double voie achèvera la transformation du chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher (LEB) en RER moderne. Le nouveau tracé ferroviaire de 1,7 km de long va également permettre de résoudre définitivement les problèmes de sécurité posés par la cohabitation d'un autre temps entre des piétons, des automobilistes et des trains sur cet axe urbain important.

Ce nouveau tronçon souterrain intégralement à double voie permettra également une forte amélioration du respect des horaires et préservera des capacités pour pouvoir améliorer l'offre au fur et à mesure de l'augmentation de la demande et de l'urbanisation de la ligne. «En lançant la construction du tunnel, nous permettons enfin au LEB d'achever sa mue en RER», explique Nuria Gorrite, cheffe du Département des infrastructures et ressources humaines. «Ce chemin de fer régional, le plus fréquenté hors réseau CFF, a connu une augmentation exceptionnelle du nombre de ses voyageurs depuis son prolongement au Flon en 2000. En seulement quinze ans, la fréquentation s'est envolée de 142%. Continuer à le faire rouler sur l'avenue d'Echallens comme en 1873 reviendrait à maintenir un anachronisme dangereux et à freiner le développement de la mobilité pour le Gros-de-Vaud et une partie en plein essor de l'agglomération Lausanne-Morges.»

La construction du nouveau tunnel est devisée à 136 millions de francs, dont plus des deux tiers ont déjà été accordés par les chambres fédérales dans le cadre du fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF). Le Conseil d'Etat propose au Grand Conseil d'accorder la participation cantonale au projet, sous la forme d'un crédit d'investissement de 23,8 millions de francs et un prêt conditionnellement remboursable de 22 millions de francs pour le LEB. Ce montant total de 45,8 millions de francs, une fois accordé, permettra une réalisation rapide du projet. La mise en service du nouveau tunnel est prévue pour la fin de l'année 2020.

La construction de ce nouveau tracé souterrain achèvera la mutation du LEB en

véritable RER. Cette transformation a commencé en 1995 avec l'inauguration de la gare souterraine de Chauderon, puis elle s'est poursuivie cinq ans plus tard avec l'ouverture du nouveau terminus du Flon. Depuis 2013, les trains circulent désormais tous les quarts d'heure jusqu'à Cheseaux. Cette cadence sera étendue fin 2018 jusqu'à Echallens. Avec un tel horaire, la cohabitation entre piétons, automobilistes et de lourds convois ferroviaires sur l'avenue d'Echallens n'est plus souhaitable à court terme pour des raisons de sécurité. Plusieurs incidents et accidents récents ont démontré que la présence d'un train prioritaire est souvent oubliée des autres usagers. La mise en souterrain du LEB résoudra définitivement cette situation héritée du XIXe siècle. En attendant l'inauguration du tunnel, l'amélioration de la sécurité reste une priorité des autorités vaudoises et lausannoises, comme le démontre une série de nouvelles mesures annoncées aujourd'hui par la Municipalité de Lausanne.

La décision d'approbation des plans de l'Office fédéral des transports, qui équivaut à un permis de construire, est attendue avant cet été. Sous réserve de recours en justice, les premiers travaux pourront commencer rapidement. La construction du tunnel sera menée depuis ses deux futures extrémités. Du côté de la gare de Prilly-Union, un pont provisoire sera construit pour permettre de maintenir le trafic routier et ferroviaire durant les trois années du chantier. Côté Lausanne, un puits d'accès sera creusé dans le parc de la Brouette pour permettre le percement du tunnel depuis Chauderon. Pour limiter au maximum les nuisances, les matériaux d'excavation du chantier seront évacués par voie souterraine jusqu'au tunnel reliant l'usine d'incinération Tridel au réseau CFF, pour ensuite être chargés sur des trains.

Pendant toute la durée des travaux, les TL, qui exploitent le LEB, vont mettre un soin particulier à limiter les nuisances et informer les voisins des chantiers, les utilisateurs de l'avenue d'Echallens ainsi que les voyageurs. Le Conseil d'Etat les remercie d'avoir accepté le défi de mener un chantier urbain qui fait partie des grands projets cantonaux pour améliorer la mobilité de l'ensemble des Vaudoises et Vaudois et développer des lignes de RER qui relient l'ensemble des régions.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 10 mars 2017

DIRH, Nuria Gorrite, Conseillère d'Etat, 021 316 70 01

[Communiqué_LEB](#)

[4_FAQ_LEBtunnel](#)

[5_LEB_dossier_presse](#)

[Communiqué_Ville de Lausanne](#)

[EMPD_tunnel_LEB](#)